Précaires de l’ESR : soutenons les étudiant·es et lycéen·nes, construisons la grève générale !

Nous, collectif des travailleur·euses de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) d'Aix-Marseille, reprenons ici les revendications et l'appel des précaires de l'ESR au niveau national.

Nous, travailleur·ses précaires de l’enseignement supérieur et de la recherche (ESR) d'Aix-Marseille, réunis le 2 novembre 2026, rejoignons l'appel au soutien des lycéen·nes et étudiant·es qui se mobilisent depuis le mois de septembre, lancé par le collectif précaires ESR national.

Nous soutenons la colère légitime exprimée par leur mouvement : lycéen·nes comme étudiant·es dénoncent leurs conditions d'études dégradées, au lycée comme à l'université. En tant que travailleur·ses précaires de l’enseignement supérieur, exerçant parfois dans le secondaire, nous constatons jour après jour cette dégradation, qui va de pair avec celle de nos conditions de travail : classes surchargées, manque de places, bâti mal entretenu, cadences horaires intenses et autres lacunes matérielles sont le lot quotidien des communautés universitaires.

Mis en difficulté par ce mouvement, le pouvoir a fait le choix de la répression policière et judiciaire. Le bilan de cette politique est accablant : en un mois de révolte, plus de 6.500 mineur·es ont été placé·es en garde à vue, la police a mutilé quinze personnes dont dix adolescent·es, et la liste des blessé·es graves du mouvement ne fait que s’allonger. Nombre de blocages de lycées ont été durement réprimés. De même, certaines présidences d’universités ont fait le choix de rompre la confiance de la communauté académique en demandant l’intervention de la police contre leurs propres étudiant·es et personnel·les—**ce fut le cas à plusieurs reprises à Aix-Marseille Université, où la police est intervenue dans l'enceinte de l'université**. Le gouvernement, lui, se contente d’affirmer que ces brutalités seraient « conformes à la doctrine » et « proportionnées ».

Cette situation rend notre solidarité impérative. Nous refusons qu’une doctrine puisse permettre de normaliser une telle répression. Nous refusons que les seules réponses apportées à des lycéen·nes et étudiant·es demandant des conditions dignes pour leurs études soient policières et judiciaires. Nous affirmons que l’autoritarisme dans lequel le gouvernement s’enferme est une impasse qui ne fait que contribuer à la montée du fascisme. La réponse doit être politique, la rue doit être entendue, l’amnistie doit être prononcée pour l’ensemble des personnes poursuivies et condamnées dans le cadre de ce mouvement. Les récentes annonces ne doivent tromper personne : pour le pouvoir, il ne s’agit que d’acheter une paix sociale à moindre coût par des promesses inconséquentes et en décalage avec les demandes formulées par le mouvement.

En tant que travailleur·ses précaires de l’enseignement supérieur et de la recherche, notre force est importante : selon des données récentes, 39,5% des BIATSS sont contractuel·les, et près des trois quarts des enseignant·es-chercheur·ses sont précaires, tous statuts confondus (DCME, ATER, vacataires, …). **Organisons-nous !** L’assemblée générale des précaires de l’ESR appelle à soutenir concrètement et urgemment le mouvement en cours. Ce soutien doit d’abord passer par le refus de tout dispositif pénalisant les étudiant·es mobilisé·es. **Nous appelons ainsi à refuser, comme le fait le mouvement étudiant, l’obligation ou l’invitation à recourir au distanciel au nom de la « continuité pédagogique »** : ce n’est ni une réponse adaptée aux revendications des étudiant·es, ni une option pédagogique crédible. Nous invitons précaires et étudiant·es à s’investir dans les initiatives pédagogiques du mouvement : universités populaires et tutorat assurent bien mieux le partage des connaissances que les cours tenus en distanciel, qui ne feront que creuser les inégalités de capital scolaire et d’accès au numérique.

Nous appelons ensuite l’ensemble des travailleur·ses de l’ESR à s’assurer que nos étudiant·es ne soient pas pénalisé·es à l’évaluation, en s’emparant de tous les leviers d’action pertinents : refus d’évaluer sur des contenus non enseignés selon les modalités convenues ;

validation avec note plancher à 10 améliorable pour l'ensemble des étudiant·es ; rétention de notes s'il le faut.

Nous appelons enfin les personnel·les de l'ESR à prendre part au mouvement en construisant dès maintenant la grève reconductible à partir de la semaine de la rentrée : organisons des assemblées générales sur nos lieux de travail, appuyons-nous sur les initiatives déjà existantes (collectifs de personnel·les précaires, syndicats, caisses de grève locales, ...), faisons des tournées de bureaux pour élargir le mouvement, et agissons collectivement !

Enfin, nous affirmons que l'amélioration des conditions d'études demandée par les lycéen·nes et étudiant·es converge largement avec les demandes formulées de longue date par les travailleur·ses de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous demandons :

- L'abrogation de la loi ORE et la fin de la sélection à l'université
- L'abrogation du dispositif Bienvenue en France qui impose des frais d'inscription 16 fois supérieurs pour les étudiant·es extracommunautaires et restreint drastiquement les exonérations
- La création urgente des 250.000 places réclamées par les lycéen·nes et étudiant·es
- L'ouverture massive de postes titulaires afin de lutter contre la précarité à toutes les échelles de l'ESR et d'offrir un cadre pédagogique émancipateur aux étudiant·es
- La régularisation de tou·tes les personnel·les qui ont effectué des heures de travail sans avoir signé de contrat de travail
- Le recrutement urgent de personnel·les gestionnaires supplémentaires au sein des établissements qui échouent à régulariser dans les temps leurs vacataires
- La prise en charge de la santé mentale des personnel·les précaires et des étudiant·es
- La prévention et la gestion des violences sexistes, sexuelles et de genre
- Le rallongement de la date de dépôt des mémoires de master et des thèses
- L'augmentation du nombre de contrats doctoraux et le rallongement de la durée des contrats à 4 années
- La prolongation systématique des contrats en cas de congés maternité, congés maladie, maladie chronique
- L'augmentation des salaires de tou·tes les personnel·les précaires
- La lutte contre les inégalités basées sur le revenu et l'origine

Et spécifiquement pour Aix-Marseille Université, nous demandons :

- La fin des interventions policières dans les campus universitaires
- La fin des entraves à la liberté de s'organiser, notamment les restrictions d'accès aux listes de diffusion pour les syndicats et les fermetures administratives des sites universitaires.
- La suspension immédiate à Aix-Marseille Université du dispositif Bienvenue en France, comme réclamée par les étudiant-es et membres du personnel lors de leur mobilisation au palais du Pharo du 21 octobre
- La fin des arrêtés préfectoraux autorisant le recours à la vidéo-surveillance par drone au-dessus des établissements scolaires et universitaires

Nous appelons l'ensemble des personnels précaires à se mettre en grève et à manifester le jeudi 5 novembre 2026 à Aix-en-Provence et Marseille.
Le collectif sera notamment présent en manifestation à Marseille ce jeudi, et invite l'ensemble des travailleurs et travailleuses précaires à se retrouver à 10h30, derrière le monument aux morts des Réformés.
Afin de poursuivre la mobilisation, rejoignez-nous dans les groupes locaux et nationaux.

****L'Assemblée générale des précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche** Contact national : stop-precariat-esr@riseup.net**
****L'Assemblée générale des précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Aix-Marseille****